



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 28 juin 2018 à 20h15 à la Chapelle

Présidence de Monsieur Pierre Roth, Président

**L'ordre du jour est le suivant :**

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Comptes 2017
  - a. Présentation
  - b. Préavis-rapport
  - c. Rapport de la commission de gestion
  - d. Décision
6. Projet de plafond de cautionnement
  - a. Présentation
  - b. Préavis
  - c. Rapport de la commission des finances
  - d. Décision
7. Renouvellement du bureau
8. Nomination des commissions de gestion et des finances
9. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h15

## **1. Appel**

Présents : 27 membres

Excusés : Marc Buthey, Elisabeth Etter, Bertrand Fénart, Pascal Huguenin, Christian Richard, Fabrice Schneider, Cyril Vassaux

Absent : François Hofmann

Le Conseil peut siéger valablement

## **2. Adoption du dernier procès-verbal**

L'Ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Le PV du 3 mai 2018 est accepté à l'unanimité.

## **3. Lettres et pétitions**

Aucune

## **4. Communications municipales**

Thierry Schneider

- Un avant-projet du redimensionnement de la zone à bâtir a été envoyé au Canton pour un examen préliminaire, nous attendons leur réponse.

Hans Peter Haeberli

- Les travaux de la route de Champmartin, de la Grand'Rue, de la Rue Mathias-Mayor et de la Rue de la Reine Berthe sont terminés.
- Le carrefour Route de Champmartin-Grand'Rue a été modifié et les places de parc sur la Place de la Justice et au port ont été rafraichies.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 28 juin 2018 à 20h15 à la Chapelle

- Quelques grilles ont été refaites sur la Route de Neuchâtel.
- L'ABV a agrandi le réservoir des Condémines, les travaux sont terminés. Comme la place extérieure du réservoir a été refaite, la Municipalité en a profité pour refaire la Route qui était en très mauvais état pour un coût d'environ 60'000 francs budgété à 100'000 francs.
- Nous recevons régulièrement des courriers des citoyens et du voyer des routes concernant l'état de la Route de Joressens. Des offres ont été demandées pour la remettre en état et seront prochainement présentées au conseil.
- Virgile Geissbühler a quitté l'équipe de la voirie et M. David Chappuis de Cudrefin a été engagé pour le remplacer.
- La visite des nouvelles routes pour le conseil communal a eu lieu en mai et a été suivie par très peu de conseillers.
- Une réunion des 9 communes de la Basse-Broye a eu lieu pour le projet de STEP. 2 sites ont été retenus : Avenches et Saint-Aubin. Comme le projet est prévu pour plus de 24'000 habitations, nous pourrions obtenir une subvention de l'Etat pour le traitement des micropolluants. Actuellement tous les frais d'études ont été pris en charge par le Canton. Dès 2019, un comité de pilotage sera mis en place et les frais seront à la charge des communes à raison de 100'000 à 150'000 francs par an pour environ 3 ans d'études. Le but est d'inaugurer la nouvelle station en 2027.
- Une visite de la station de filtration et de la station de pompage des Condémines est prévu le 22 septembre 2018.

## Anne-Lise Stritt

- Concernant la préoccupation des habitants de la zone artisanale quant à la stabilité du terrain, une séance a eu lieu le 16 mai 2018 avec les habitants, le maître d'ouvrage, le service technique et moi-même afin d'éclaircir certains points. Il en résulte que la ligne d'eau ne va pas être modifiée car la l'aménagement à l'aval du pont a été remodelé afin de permettre l'écoulement de l'eau de façon identique à avant les travaux. Une inondation de la zone alluviale est prévue. Les relevés géothermiques ont montré que normalement le niveau des eaux souterraines baigne la base du remblai de la zone artisanale. Ces travaux relèvent d'une importance nationale due au fait de la particularité de la Grande Cariçaie. Ils ont été à 80% pris en charge par l'Etat et 20% par le Canton.

## Nicole Reichenbach

- Un tableau électrique en mauvais état a été changé au port du camping.
- La drague du port du camping et de la Moillettaz va être faite cette année par l'entreprise Marti.
- Dans les douches du port, une prise de 20 ampères a été installée et sera utile pour les manifestations.

## Richard Emmenegger

- A la suite du départ à la retraite de notre concierge Madame Quirici, nous avons engagé Madame Sanchez. L'organisation de la conciergerie va être modifiée et gérée par Monsieur Allen, actuel concierge du nouveau collège.
- Le projet pour une crèche et des appartements adaptés est en cours.
- Nous attendons les plans effectués par le bureau d'architecte Pauchard et Schouwey pour l'ancien collège.
- Diverses propositions pour l'Hôtel de Ville, la salle du Conseil et l'Eglise de Montet vont être présentés.

## 5. Comptes 2017

### a. Présentation par Hans Peter Haerberli

Le total des charges s'élève à 9'218'506.39 alors que celui des revenus est à 9'221'712.91. Après divers amortissements et attributions à des fonds de réserve, l'excédent de revenu s'élève à 3'206.52. L'état des dettes au 31.12.2017 est de 10'878'700.00

Brigitte Burri, boursière communale, descend en salle afin de répondre aux questions.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 28 juin 2018 à 20h15 à la Chapelle

Questions des conseillers :

## 1. Administration

- Pierre Hauser : 110.3111 « Achat de mobilier et matériel informatique » que concerne le supplément de charge de 17'000.00 par rapport au budget ? Brigitte Burri : Il s'agit de l'acquisition du nouveau serveur prévue en 2018 qui a dû être changé suite à un problème technique.
- Pierre Hauser : 110.3182 « Frais téléphones, concessions et lignes louées » que concerne les 7'282.45 d'UPC ? Brigitte Burri : il s'agit des lignes internet utilisées par l'administration, le nouveau collège, le camping et la voirie pour un montant mensuel d'environ 600.-.

## 2. Finances

- Melinda Beck : 220.3137 « Achat des abonnements généraux CFF et SNLNM » les charges sont plus élevées d'environ 10'000.00 est-il possible de communiquer aux citoyens lorsqu'il reste des billets à vendre afin de diminuer le nombre d'abonnements non vendus ? Brigitte Burri : la majorité des billets est vendue. Le fond Fontanellaz a été prévu à cet effet, raison pour laquelle les billets seniors sont vendus moins cher que le prix d'achat de la commune, ce compte présentera toujours un surplus de charge.

## 3. Domaine et bâtiments

- Pierre Hauser : 353.3182.1 « Frais d'abonnements EBL » de quoi s'agit-il ? Brigitte Burri, précédemment ces frais étaient directement facturés par EBL aux campeurs. A la suite de plusieurs non paiements à EBL et de leur difficulté à retrouver les débiteurs, EBL a demandé à la Commune de payer les redevances et de les encaisser directement auprès des campeurs. Pour ce travail EBL offre les abonnements des 3 mobil homes loués par le camping. Il s'agit uniquement du raccordement de base, le WIFI est offert.
- Dominique Bréa : 355.3012 « Salaire du personnel occasionnel » de quoi s'agit-il car rien n'a été budgété ? Brigitte Burri : ce salaire a été budgété dans le compte 355.3011 « Traitement du personnel » car la concierge était rétribuée au mois en 2016 et à l'heure en 2017, il s'agit d'un simple changement de compte.

## 4. Travaux

*Aucune remarque*

## 5. Formation et jeunesse

*Aucune remarque*

## 6. Police

*Aucune remarque*

## 7. Sécurité sociale

*Aucune remarque*

## 8. Services industriels

- Hans-Peter Haerberli : le prix de l'eau est payé 1.01 TTC à l'ABV.

### b. Préavis reçu avec les convocations.

Lecture du rapport de la commission de gestion (ci-après COGE) par Rudolf Strasser

Les points suivants ont été relevés :

- Délai trop court pour le contrôle des comptes
- Les ports : il est à noter qu'un franc investi en rapporte quatre.
- L'eau : il y a de nombreux m<sup>3</sup> d'eau qui sont perdus et, de ce fait, non facturés. Des comptes en m<sup>3</sup> et en CHF pourraient clarifier la situation.
- Informatique : existe-t-il des possibilités d'amélioration au niveau des coûts ?
- Le Castor : manque de résultats précis dans le but de trouver les potentielles pistes d'amélioration si besoin.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 28 juin 2018 à 20h15 à la Chapelle

- vi. Les dépassements de budget : il est souhaitable qu'en cas d'urgence, la Municipalité prenne la décision qui s'impose, informe le Conseil communal et mette le dépassement à l'agenda de la prochaine séance du conseil communal pour approbation.
- vii. Quel est la position de la Municipalité sur la question de la capacité de la STEP qui est largement dépassée durant la période estivale ?
- viii. Demande de faire un audit externe afin d'améliorer l'image globale et de rapprocher la population de la municipalité.

Thierry Schneiter : les remarques de la COGE seront étudiées par la municipalité et feront l'objet d'une communication aux membres du conseil.

La COGE propose au Conseil d'accepter les comptes 2017 et d'en donner décharge à la Municipalité.

- c. Décision : Les comptes 2017 sont acceptés à l'unanimité.

## 6. Projet de plafond de cautionnement

- a. Présentation par Hans Peter Haeberli.

Questions des conseillers :

- Rudolf Strasser : Est-ce que le cautionnement va être ajouté à la dette hypothécaire ? Brigitte Burri : Le plafond d'endettement et le plafond de risque de cautionnement sont deux choses différentes. En décembre 2015, les statuts de l'ASIA avec la mention d'un endettement maximum de 40 millions ont été adoptés par le conseil. Signer ce formulaire de cautionnement est une solidarité envers les autres communes membres et les 230 élèves scolarisés de la commune. L'Etat demande de la transparence et que les communes cautionnent l'ASIA selon les barèmes présentés. Toutes les communes sont rappelées à l'ordre pour les montants de cautionnement. Ce cautionnement présente peu de risque.
- Pierre Hauser : Si le conseil refuse, en cas de problème, on devra tout de même cautionner ? Brigitte Burri : Oui de toute façon, comme les statuts de l'ASIA ont été acceptés.
- Micheline Duruz : Sur quoi est basée la quote-part ? Brigitte Burri : sur le nombre d'habitants et le nombre d'élèves scolarisés.
- Micheline Duruz : pourquoi y a-t-il un montant minimal et maximal de cautionnement ? Et pourquoi nous devrions cautionner le montant maximal ? Brigitte Burri : L'ASIA a ouvert ses portes pour présenter ses nouveaux locaux. Actuellement 23.5 millions ont été investis. Des projets ont été acceptés pour un montant de 47 millions. Comme le plafond d'endettement est actuellement fixé à 40 millions, l'ASIA devra soit mettre des projets de côté, soit élever le plafond d'endettement. Brigitte énumère les différents projets à la demande de Pierre Hauser.
- Rudolf Strasser : J'ai participé à l'inauguration et visité les bâtiments. Les ingénieurs n'ont pas pu me répondre sur les coûts des investissements. Est-ce que ce cautionnement nécessite une assurance ? Brigitte Burri : ce n'est pas prévu car encore une fois le risque est minime par rapport à d'autres cautionnements en vigueur. Pierre Hauser : Devrait-on se réassurer ? Brigitte Burri : il faudrait voir avec une compagnie d'assurance.
- Micheline Duruz : Je ne comprends pas l'utilité du cautionnement si les communes sont déjà responsables. Brigitte Burri : Ce cautionnement n'est pas encore obligatoire mais va le devenir. Actuellement le formulaire rempli à l'Etat ne stipulant aucun cautionnement n'est pas correct car le montant de cautionnement est stipulé dans les opération hors bilan.
- Micheline Duruz : Si les statuts de l'ASIA sont signés pourquoi cautionner ? Brigitte Burri car l'Etat souhaite plus de transparence.
- Samuel Glauser : quel est le désavantage de ne rien faire ? Brigitte Burri : L'avantage est de montrer plus de transparence et le désavantage est de ne pas être solidaire envers l'ASIA.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 28 juin 2018 à 20h15 à la Chapelle

- Rudolf Strasser : Ce sujet manque de démocratie car dans les statuts adoptés en 2015 pour faire partie de l'ASIA, nous donnons tout le pouvoir à l'ASIA et allons retrouver des charges dans nos comptes. Brigitte Burri : C'est déjà le cas, comme susmentionné pour la participation de chaque habitant.
- Jean-Luc Amiet : Mais le budget a été monté à 47 millions ? Brigitte Burri : Non ils doivent le baisser à 40 millions ou faire adopter de nouveaux statuts aux communes. Dans tous les cas, nous n'allons jamais devoir cautionner 7 millions d'un seul coût en cas de problème. Dans le cas de d'une demande de cautionnement la Municipalité devra aller chercher l'accord du conseil.
- Pierre Hauser : Ce formulaire de l'Etat n'a pas de base légale.
  - b. Préavis reçu avec les convocations.
  - c. Lecture du rapport de la commission des finances par Roland Pfister. La Commission des finances attend de la municipalité qu'elle trouve une collégialité entre les diverses communes concernées par l'ASIA afin de régler le cautionnement de manière équitable. La commission des finances n'approuve pas la proposition de la Municipalité et propose à l'assemblée de refuser le projet tel que présenté.
  - d. Décision : Le projet de plafond de cautionnement est refusé avec 17 voix, 8 abstentions et 1 oui.

## 7. Renouvellement du bureau

### a. Nomination du Président :

Pierre Roth se porte candidat et est élu avec 26 voix par bulletin secret.

### Nomination du 1<sup>er</sup> vice-Président :

Samuel Glauser se porte candidat et est élu tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC

### Nomination du 2<sup>e</sup> vice-Président :

Pierre-Alain Beck se porte candidat et est élu tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

### Nomination des scrutateurs :

Micheline Duruz et Nicolas Quirici occupent actuellement ces postes. Micheline Duruz ne souhaite pas se représenter. Nicolas Quirici se porte candidat et est élu tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC. Alain Bonny propose l'actuel scrutateur suppléant Lionel Vassaux qui accepte et est élu tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

### Nomination des scrutateurs suppléants :

Arnaud Richard et Lionel Vassaux occupent actuellement ces postes. Arnaud Richard et Isabelle Beck se portent candidats et sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

### Nomination de l'huissier :

Hervé Zanini se porte candidat et est élu tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

## 8. Nomination de la commission de gestion :

Actuellement composée de Jean-Luc Amiet, Marc Buthey, Jean-Daniel Bourgoïn, Rudolf Strasser, Hervé Zanini avec les suppléants : Lionel Vassaux et Pierre Hauser.

Marc Buthey ne souhaite pas se représenter.

Jean-Luc Amiet, Jean-Daniel Bourgoïn, Rudolf Strasser, Hervé Zanini et Lionel Vassaux se portent candidats et sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

### Suppléants de la commission de gestion :

Pierre Hauser et Pascal Maeder proposé par Didier Gattlen se portent candidats et sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 28 juin 2018 à 20h15 à la Chapelle

## Nomination de la commission des finances :

Actuellement composée de Jakob Fankhauser, Roland Pfister, Christian Richard suppléants Michel Burnier et Maurizio Piazza. Selon la modification du règlement du conseil communal la commission va être composée de 5 membres. Les membres actuels et leurs suppléants sont candidats et sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

Pour les postes de suppléants, Micheline Duruz se porte candidate et Samuel Glauser proposé par Roland Pfister, tous deux sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

## 9. Divers

- Pierre Roth : Le nouveau règlement du conseil communal est disponible sur le site de la Commune.
- Pierre Hauser : Le nouveau panneau de la Route principale à la Grand'Rue est déjà recouvert par la verdure. Hans-Peter Haeberli : Le propriétaire a été averti par courrier afin d'y remédier.
- Pierre Hauser : Le nouveau tapis phono absorbant est super, par contre les couvercles au milieu sont bruyants. Hans-Peter Haeberli : une réunion de chantier à lieu la semaine prochaine, le problème va être relevé.
- Didier Gattlen : Remercie la municipalité pour les modifications faites au refuge. C'est joli et pratique.
- Thierry Schneiter remercie les conseillers d'avoir accepté les comptes.
- Pierre Roth : Fréquemment les réponses de la Municipalités sont acceptées par les conseillers non sans une certaine méfiance. Afin de créer un climat de confiance mutuel, j'ai approché le Préfet, Olivier Piccard, pour qu'il explique les attributions de la Municipalité et du Conseil communal. Monsieur le Préfet sera présent au prochain conseil du 11 octobre 2018 accompagné d'une juriste afin de répondre aux questions des Conseillers. Je vous invite à tous être présents et de venir avec vos questions, ou dans le cas d'absence, de nous faire parvenir vos questions par courrier.
- Pierre Roth : 9 conseillers ont choisi de recevoir leurs convocations par e-mail et sont priés de venir signer un document confirmant leur choix.

M. Pierre Roth remercie la Municipalité et les Conseillers et lève la séance à 22h05.

Le Président

Pierre Roth



La Secrétaire

Melinda Beck



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 28 juin 2018 à 20h15 à la Chapelle

## Projets en suspens

Séance	Point	Note / délai	Responsable
mai.17	Intégration de le Comm. d'aménagement du territoire pour la garderie et autres projets vers le nouveau collège		T. Schneiter
juin.17	Règlement de personnel selon demande ASIA		H.-P. Haeberli
déc.17	Intégration de la commission de l'aménagement du territoire pour le PGA	Activée 1er trim. 2018	T. Schneiter
déc.17	Collecteur sous la voirie - détection du problème		H.-P. Haeberli
déc.17	Investissements Hôtel de Ville		R. Emmenegger
déc.17	Eclaircissement du cordon-boisé au port	Prévu printemps 2018	A.-L. Stritt
déc.17	Lumières au Chemin 80		H.-P. Haeberli
déc.17	Information au personnel de voirie quant aux personnes acceptées à la déchetterie		H.-P. Haeberli
déc.17	Utilisation de l'argent des amendements pour projets futurs		H.-P. Haeberli
déc.17	Fiches techniques des bâtiments communaux		R. Emmenegger
déc.17	Besoins des sociétés à la Halle Polyvalente		R. Emmenegger
mai.18	Nouvelle stratégie suite à la non augmentation d'impôts		T. Schneiter
mai.18	Fusion des groupes forestier : création d'une commission		A.-L. Stritt
mai.18	Collège Rose-des-Vents : tassement de terrain		R. Emmenegger
mai.18	Création d'appartements dans l'ancien collège - création d'une commission		R. Emmenegger
mai.18	Code accès - espace conseillers sur le site de la commune		T. Schneiter
juin.18	Réfection de la Route de Joressens		H.-P. Haeberli
juin.18	Réponse à la COGE et aux conseillers sur les remarques concernant les comptes 2017 - Délai plus pour le contrôle des comptes - Les ports : il est à noter qu'un franc investi en rapporte quatre. - L'eau : comptes détaillés. - Informatique : Diminution des frais - Le Castor : Résultats précis des charges et profits. - Les dépassements de budgets à notifier au Conseil - Comment est géré le dépassement du quota de la STEP en été ? - Audit externe des comptes		T. Schneiter H.-P. Haeberli
juin.18	Couvercles bruyants milieu de la Grand'Rue		H.-P. Haeberli